

Cette formule placée dans une enveloppe marquée "Statistique Fédérale—Franco—Pénalité pour usage illégal—\$300", et correctement adressée, jouira de la "FRANCHISE POSTALE"

FORMULE E

PROVINCE DE QUÉBEC—SERVICE PROVINCIAL D'HYGIÈNE

BULLETIN STATISTIQUE DE MARIAGE

1. LIEU DU MARIAGE—
Comté de Rimouski (Comté municipal) Municipalité civile de St. Narcisse (Écrire le nom et spécifier si c'est une cité, une ville, un village ou une municipalité rurale)

ÉPOUX		ÉPOUSE	
2. Nom et prénoms	<u>Les Paul Souey</u>	12. Nom et prénoms	<u>Mme Lanetta Prud'homme</u>
3. Occupation	<u>cultivateur</u>	13. Occupation	<u>Ménagère</u>
4. Célibataire, veuf ou divorcé	<u>cel.</u>	14. Célibataire, veuve ou divorcée	<u>cel.</u>
5. Âge	<u>23 ans</u>	15. Âge	<u>16 ans</u>
6. Religion	<u>Cath.</u>	16. Religion	<u>Cath.</u>
7. Résidence	<u>St. Blandine</u> (Domicile habituel)	17. Résidence	<u>St. Narcisse</u> (Domicile habituel)
8. Lieu de naissance	<u>St. Blandine</u> (Province ou pays)	18. Lieu de naissance	<u>St. Narcisse</u> (Province ou pays)
9. Lieu de naissance de son père	<u>Québec</u> (Province ou pays)	19. Lieu de naissance de son père	<u>Québec</u> (Province ou pays)
10. L'époux sait-il lire?	<u>oui</u>	20. L'épouse sait-elle lire?	<u>oui</u>
11. L'époux sait-il écrire?	<u>oui</u>	21. L'épouse sait-elle écrire?	<u>oui</u>

22. Date du mariage 15 avril (jour) 1936 (mois) 36 (année) Par licence ou par bans bans

24. LIEU DE L'ENREGISTREMENT DU MARIAGE—
(a) Nom de la paroisse ou église St. Narcisse (b) Municipalité civile de St. Narcisse
(c) Date 15 avril (jour) 1936 (mois) 36 (année) (d) Comté (municipal) Rim.

25. Nom du ministre du culte chargé de la tenue des registres de l'état civil dans lesquels l'acte de l'enregistrement de ce mariage fut fait
Toute autre personne qu'un ministre du culte enregistrant ce mariage doit signer ici

Emile Soulet
(FOR ENGLISH SEE OTHER SIDE)

ÉCRIRE LISIÈLEMENT AVEC UNE ENCRE INDÉLÉBILE. CECI EST UN DOCUMENT PERMANENT. Chaque information doit être donnée minutieusement. Elle doit contenir toutes les informations demandées, y compris les noms de famille et de baptême, au complet, de toutes les parties. Si cela est impossible indiquer la raison de l'omission. Cette formule ne doit pas être lacerée.